

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I CHF (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013294774 - Devise : CHF

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le Compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le Compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré un objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG est inférieure ou égale à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le Compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des

titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le Compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;

L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :

- * des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)

- * l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.

- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;

- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;

- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur la base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le Compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés. Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Objectifs:

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du compartiment est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 270	CHF7 920
	Rendement annuel moyen	-27,3%	-7,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 490
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 120	CHF10 900
	Rendement annuel moyen	1,2%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 130	CHF11 850
	Rendement annuel moyen	11,3%	5,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/10/2020 et 31/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2017 et 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2017 et 31/01/2020

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/10/2020 et 31/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2017 et 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2017 et 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	CHF108	CHF356
Incidence des coûts annuels**	1,1%	1,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,02% avant déduction des coûts et de 2,91% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,37 CHF
Coûts de transaction	0,53% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	53,37 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats.
Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au compartiment, y compris les diverses politiques publiées du compartiment, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.